

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_036 | Naissance de la clinique.CollectionBoite_036-17-chem | Lois et décrets \(Hôpitaux\). ItemLes bien hospitaliers doivent appartenir à la nation](#)

Les bien hospitaliers doivent appartenir à la nation

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0284

SourceBoite_036-17-chem | Lois et décrets (Hôpitaux).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021
